

Délibération n° 2021 11 15 n° 04 : MARCHES
PUBLICS – Réhabilitation d'un bâtiment en vue
du réaménagement de 3 logements, rue du
Rozard - approbation des avenants aux marchés
de travaux.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/11/2021
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 09/11/2021
Pouvoirs :	6	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 17/11/2021
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM		
Absents ayant remis pouvoir:		
Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Joao DA ROCHA Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Frédérique DAMON donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Matthieu VERPILLAT donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU		
Absents ou excusés :		
M Gerbert RAMBAUD		

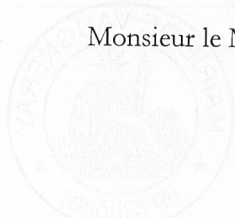
M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

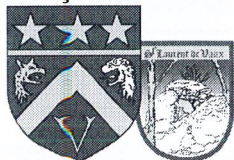
Par délibérations du 19 octobre 2020, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les marchés de travaux en vue de la réhabilitation d'un bâtiment en vue du réaménagement de 3 logements, rue du Rozard.

Dans le cadre de l'exécution des travaux, il est proposé la conclusion des avenants suivants :

N° Lot	Corps d'Etat	Entreprise	Nouveau avenant	
02	GROS OEUVRE	GIRAUD	Rectification de l'avenant n°1 à la suite d'une erreur de calcul	+ 1 060 €
03	CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	CHARROIN	Suppression d'un conduit de lumière et conservation de descentes EP existantes	-2 410,20 €
04	FACADE	TBF	Enduit mur mitoyen	2 295,70 €
05	MENUISERIES EXTERIEURES	MENUISERIE GENEVRIER	Fourniture et pose de fenêtres supplémentaires, ajustement des dimensions des volets et suppression des gardes corps	+ 2 727,00 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :





Délibération n° 2021 11 15 n° 04 : MARCHES PUBLICS – Réhabilitation d'un bâtiment en vue du réaménagement de 3 logements, rue du Rozard - approbation des avenants aux marchés de travaux.

N° Lot	Corps d'Etat	Entreprise	Montant € HT	Avenants précédents	Nouveaux avenants	Total	% variation par rapport au marché initial
01	DESAMANTAGE	EQUILIBRE ENVIRONNEMENT	3 900 €			3 900 €	0
02	GROS ŒUVRE	GIRAUD	108 000 €	+ 15 050 €	+ 1 060 €	124 110,00 €	+14,92%
03	CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	CHARROIN	24 390 €	+3190 €	-2 410,20	25 169,80 €	+3,20 %
04	FACADE	TBF	35 130 €		2 295,70 €	37 425,70 €	+6,53 %
05	MENUISERIES EXTERIEURES	MENUISERIE GENEVRIER	32 928 €		+ 2 727, 00 €	35 655,00 €	+8,28 %
06	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	LES ATELIERS PONCHON	22 783,20 €	+7 813, 02 €		30 596, 22 €	+ 34, 29 %
07	CLOISONS – PEINTURES-ISOLATION	LARDY	32 700 €	+ 1 979, 45 €		34 679, 45 €	+ 6,05 %
08	CARRILAGE	ACCESS BAT	6 515 €	+558 €		7 073 €	+ 8,56 %
09	PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VMC	N2H – M&K	41 664,25 €	-1 130, 65 €		40 533, 60€	-2,71 %
10	ELECTRICITE – COURANT FAIBLE	ABEL FIBRE	12 686 €			12 686 €	0
TOTAL			320 696,45 €	27 459,82 €	3 672,50 €	351 828,77 €	+9,71 %

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu les projets d'avenants,
Vu l'avis favorable de la commission des marchés publics,

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPROUVE les avenants aux marchés de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises titulaires
DIT QUE les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération seront prélevés au Budget PLH 2021.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
18 NOV. 2021
et de la publication en mairie le

18 NOV. 2021



Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

